

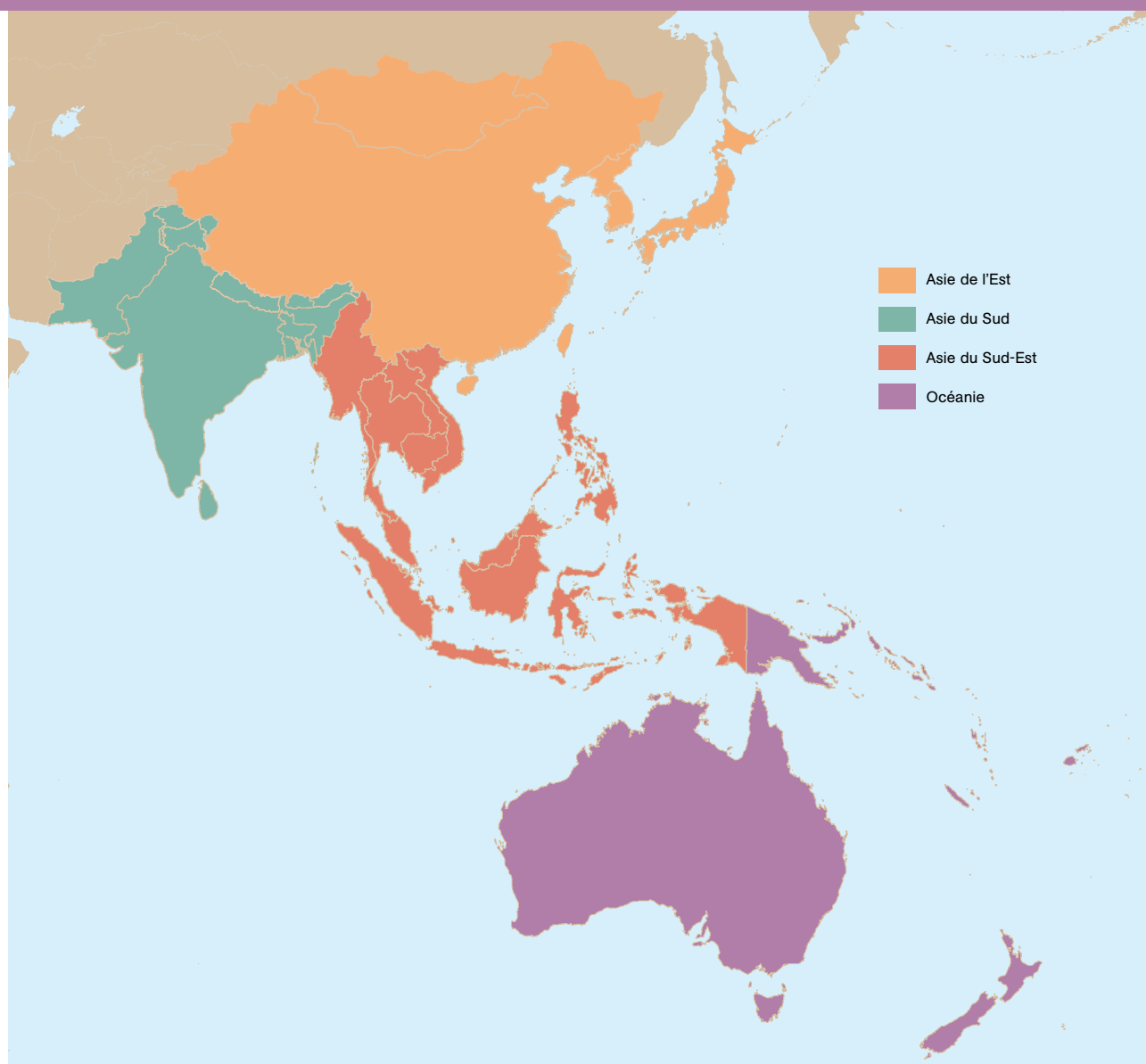


FIGURE 12 Ventilation sous-régionale utilisée dans le présent rapport

Asie de l'Est: Chine, Japon, Mongolie, République de Corée, République populaire démocratique de Corée

Asie du Sud: Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka

Asie du Sud-Est: Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam

Océanie: Australie, Fidji, Guam, îles Cook, îles Mariannes septentrionales, îles Marshall, îles Pitcairn, îles Salomon, îles Wallis et Futuna, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

NOTE: Les statistiques concernant la Fédération de Russie sont incluses dans la région Europe, où se trouve la capitale. Toutefois, une grande partie de la superficie forestière de la Fédération de Russie est techniquement située en Asie, et il est évident que les statistiques forestières de la région augmenteraient sensiblement si la Fédération de Russie était incluse.

Asie et Pacifique

ÉTENDUE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Les forêts et les autres terres boisées couvrent environ un tiers de la région Asie et Pacifique (figure 13). Sans la Fédération de Russie, la superficie forestière a été estimée en 2005 à 734 millions d'hectares, soit environ 19 pour cent de la superficie forestière mondiale. La région prise dans son ensemble a vu une augmentation nette de son couvert forestier de l'ordre de 633 000 hectares par an durant la période 2000-2005 (tableau 7), ce qui représente un progrès important si l'on considère que la région avait enregistré une perte nette à cet égard durant les années 90.



SOURCE: FAO, 2001a.

TABEAU 7

Le couvert forestier et ses variations

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)		Taux de variation annuelle (%)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005	1990-2000	2000-2005
Asie de l'Est	208 155	225 663	244 862	1 751	3 840	0,81	1,65
Asie du Sud	77 551	79 678	79 239	213	-88	0,27	-0,11
Asie du Sud-Est	245 605	217 702	203 887	-2 790	-2 763	-1,20	-1,30
Océanie	212 514	208 034	206 254	-448	-356	-0,21	-0,17
Total Asie et Pacifique	743 825	731 077	734 243	-1 275	633	-0,17	0,09
Monde	4 077 291	3 988 610	3 952 025	-8 868	-7 317	-0,22	-0,18

Cette amélioration est due dans une large mesure à la Chine qui, avec un accroissement de plus de 4 millions d'hectares par an, a beaucoup investi dans des activités de boisement ces dernières années.

Le Bhoutan, l'Inde et le Viet Nam ont aussi accru leur superficie forestière entre 2000 et 2005, mais la plupart des autres pays ont enregistré une perte nette. C'est en Asie du Sud-Est que le recul a été le plus grand, avec une perte annuelle nette de forêts supérieure à 2,8 millions d'hectares par an, soit un taux de variation comparable à celui des années 90. Le pays où la déforestation a été la plus importante est l'Indonésie, qui a perdu près de 1,9 million d'hectares par an, suivie du Myanmar, du Cambodge, des Philippines, de la Malaisie et de la République populaire démocratique de Corée.

Pendant les cinq premières années du XXI^e siècle, il y a eu des écarts spectaculaires entre les pays asiatiques en ce qui concerne les taux de variation nette de la superficie forestière. Cette variation est beaucoup plus prononcée dans la région Asie et Pacifique que dans d'autres régions. Plusieurs pays perdent plus de 1,5 pour cent de leur couvert forestier chaque année, et ces taux de déforestation sont parmi les plus élevés du monde (figure 14). En revanche, la superficie forestière s'accroît à un rythme considérable dans plusieurs pays, en particulier en Chine et au Viet Nam.

Les «autres terres boisées» sont très étendues, puisqu'elles occupent 13 pour cent du territoire, mais la tendance générale est à la baisse, tant dans la région Asie et Pacifique que dans le monde, malgré une expansion en Asie du Sud-Est. Toutefois, les rapports des différents pays sur cette catégorie de terres n'étant pas harmonisés, il est difficile de la suivre au moyen de techniques de télédétection; aussi n'a-t-on pas tiré de conclusions significatives de ces données.

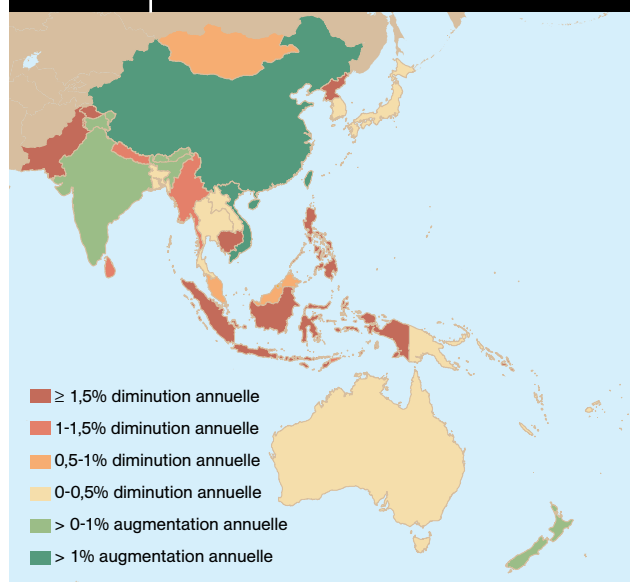
TABLEAU 8

Superficie des plantations forestières

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005
Asie de l'Est	29 531	35 518	43 166	599	1 530
Asie du Sud	2 719	3 651	4 073	93	84
Asie du Sud-Est	10 046	11 550	12 561	150	202
Océanie	2 447	3 459	3 833	101	75
Total Asie et Pacifique	44 743	54 178	63 633	943	1 891
Monde	101 234	125 525	139 466	2 424	2 788

FIGURE 14

Evolution des superficies forestières en pourcentage, par pays ou région, entre 2000 et 2005



Toutes les sous-régions de la région Asie et Pacifique ont considérablement accru leur superficie de plantations forestières entre 2000 et 2005, poursuivant la tendance amorcée dans les années 90 (tableau 8). La Chine a pris les devants; et le Viet Nam, l'Inde, l'Indonésie, l'Australie, la République de Corée, Myanmar, la République démocratique populaire lao et la Nouvelle-Zélande ont aussi fait d'importants investissements de boisement ces dernières années.

Dans la région Asie et Pacifique, le couvert forestier net s'accroît, ce qui est un signe encourageant. Cette augmentation nette au niveau régional repose principalement sur de gros investissements de boisement dans plusieurs pays. Toutefois, la croissance des plantations ne compense pas la perte continue de forêts naturelles.

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

En Asie de l'Est, la superficie de forêts primaires est relativement stable, ayant connu un léger recul dans les années 90, suivi d'une petite progression à partir de 2000. En Asie du Sud, une tendance négative s'est poursuivie et

accélérée au cours des 15 dernières années. En Asie du Sud-Est, la tendance négative est persistante et très inquiétante, avec plus de 2 pour cent de forêts primaires détruites chaque année. En Océanie, une reprise des forêts primaires dans les années 90 a été suivie d'une tendance négative à partir de 2000.

La superficie des forêts principalement affectées à la conservation est en augmentation dans la région Asie et Pacifique depuis 1990 (tableau 9). Seule l'Océanie connaît un léger recul depuis 2000, mais il y eu des augmentations significatives en Asie du Sud-Est et en Asie de l'Est. A l'échelle de la région, la superficie des forêts affectées à la conservation de la biodiversité est légèrement supérieure à 10 pour cent. Dans les forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, la superficie affectée à la conservation est proche de 20 pour cent. Cette tendance est encourageante.

Une augmentation régionale de la superficie affectée à la conservation est certes une évolution positive, mais les points suivants méritent d'être notés:

- Le fait qu'une superficie est principalement affectée à la conservation ne donne pas d'indication sur l'état de sa végétation.
- Dans certains cas, les politiques de gestion des zones de conservation sont ambiguës et/ou la gestion de ces zones manque d'efficacité, en raison de défaillances institutionnelles ou du manque de ressources adéquates.

En ce qui concerne la composition des forêts, le nombre d'essences d'arbres autochtones (figure 15) et la présence ou l'absence d'espèces menacées et en danger, on manque de données fiables et complètes sur ces paramètres pour la majorité des pays et pour l'ensemble de la région. Environ la moitié des pays ont fourni des renseignements sur la composition et la diversité des espèces d'arbres.

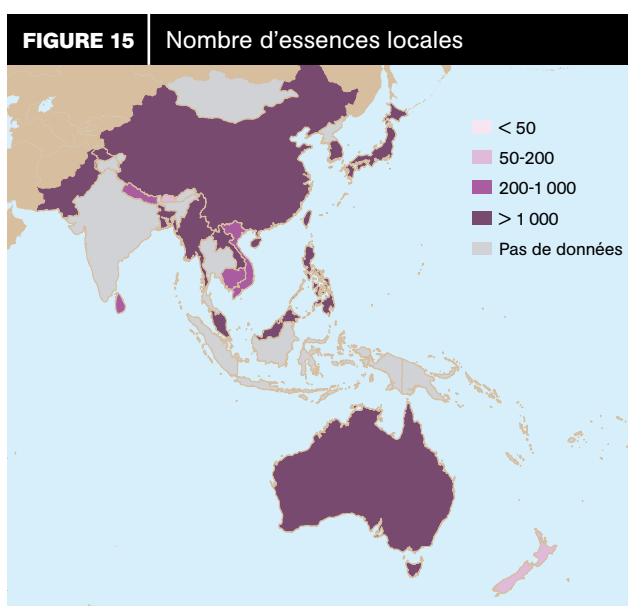
Sur la base de ces informations limitées, on constate que la composition des forêts et la répartition des espèces varient considérablement à l'intérieur de la région. Logiquement, les pays qui ont des forêts tropicales humides possèdent un plus grand nombre d'essences que les pays plus tempérés. Ainsi, aux Philippines, le nombre d'espèces d'arbres autochtones est estimé à 3 000, contre 105 au Bhoutan (ou 180 au Canada).

La menace d'extinction qui pèse sur une essence est un autre paramètre utile pour évaluer la diversité biologique forestière. Dans la région Asie et Pacifique, avec 122 espèces,

TABEAU 9

Superficie des forêts principalement affectées à la conservation

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005
Asie de l'Est	10 338	10 847	11 479	51	126
Asie du Sud	14 911	16 966	17 265	205	60
Asie du Sud-Est	31 814	35 574	40 025	376	890
Océanie	6 709	7 968	7 948	126	-4
Total Asie et Pacifique	63 772	71 355	76 717	758	1 072
Monde	298 424	361 092	394 283	6 267	6 638



L'Indonésie est le pays qui possède le plus grand nombre d'essences forestières gravement menacées (UICN, 2000, 2004), le Sri Lanka et le Japon venant ensuite. La Malaisie détient le plus grand nombre d'espèces vulnérables (403). La région Asie et Pacifique dans son ensemble est classée parmi les régions qui comptent le plus grand nombre d'espèces menacées et vulnérables.

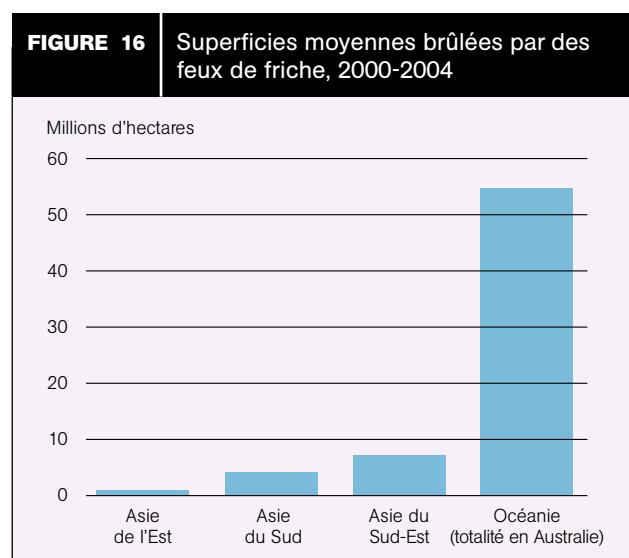
SANTÉ ET VITALITÉ DES FORÊTS

Un grand nombre de pays n'ont pas fait de rapport sur les feux de forêts (ou sur la catégorie plus large des «incendies d'espaces naturels»), d'où la prédominance de la superficie détruite par le feu en Australie dans les statistiques régionales (figure 16).

Les tendances ci-après ont été observées en comparant deux périodes, à savoir 1988-1992 et 2000-2004 (FAO, 2006d):

- En Asie de l'Est, l'échelle et la fréquence des feux, l'étendue des dégâts causés et le coût des opérations de lutte se sont accrus. Cette tendance a été favorisée par plusieurs facteurs, dont l'augmentation des périodes de sécheresse, de la variabilité du climat et des populations.

- En Asie du Sud, des feux sont souvent allumés pour défricher les terres, et les feux agricoles non maîtrisés sont la cause de la plupart des incendies d'espaces naturels. Plus de 90 pour cent de la superficie détruite par le feu en Asie du Sud se trouve en Inde, où d'importants efforts sont déployés depuis une vingtaine d'années pour prévenir et gérer les incendies d'espaces naturels.
- En Asie du Sud-Est, les incendies de forêt ont fait les gros titres des journaux à la fin des années 90 lorsque se sont déclarés, à la faveur du climat chaud et sec, des milliers de feux incontrôlés qui ont brûlé pendant des mois, dégageant des fumées polluantes très nocives pour la santé et coûteuses pour l'économie de la région. Ceci a conduit tous les pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à signer, en 2002, l'Accord sur les brouillards de pollution transfrontières entré en vigueur en 2003. Toutefois, l'Accord n'a pas été ratifié par l'Indonésie, qui est pourtant le pays d'Asie du Sud-Est où le problème des feux est le plus critique.
- En Océanie, la saison record d'incendies en 2002-2003 en Australie a été l'une des plus grandes catastrophes de l'histoire du pays, avec des décès humains et des pertes économiques exorbitantes. Beaucoup de feux étaient de nature criminelle et, comme il faisait chaud et sec, il a souvent fallu plusieurs semaines pour les maîtriser.



SOURCE: FAO, 2006d.

Le problème des incendies augmente dans toutes les sous-régions. C'est peut-être en Asie du Sud-Est qu'il est le plus criant car les forêts tropicales humides étaient auparavant considérées comme à l'abri des feux. Cependant, au cours des deux dernières décennies, la sous-région a connu de gigantesques incendies, résultant principalement de pratiques d'exploitation forestière et agricole inadéquates. Dans la région prise dans son ensemble, les feux ont causé des problèmes massifs, avec des effets négatifs pour la santé humaine et des pertes économiques dans les secteurs du tourisme et des transports. Des mesures de prévention appropriées doivent être prises.

Si les incendies accaparent l'attention des médias, des études indiquent que les ravageurs et d'autres perturbations des forêts ont sans doute un impact plus généralisé que les feux dans la région. Le Réseau de la région Asie et Pacifique sur les espèces forestières envahissantes a été créé pour réduire cet impact.

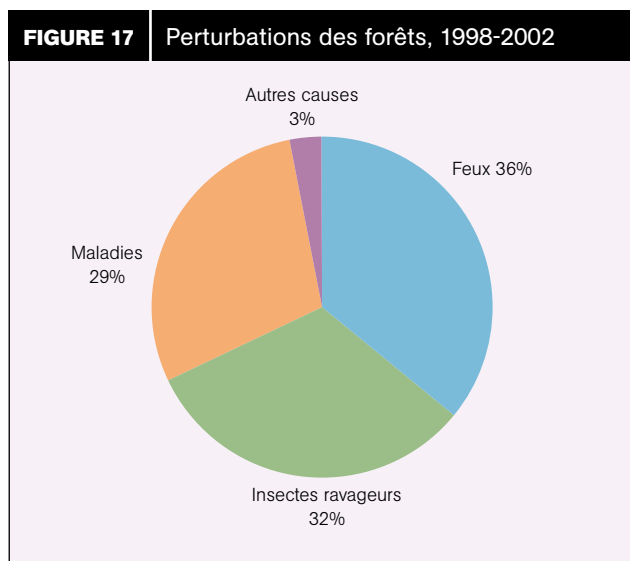
Les perturbations causées par les ravageurs et les facteurs abiotiques ont une forte incidence négative sur la productivité des forêts. D'après des recherches préliminaires, les pertes économiques dues à des espèces végétales envahissantes pourraient atteindre à elles seules des centaines de milliards de dollars.

Selon les signalements, plus de 10 millions d'hectares de forêts auraient été affectés en moyenne chaque année par des insectes forestiers, et plus de 9 millions d'hectares par des maladies, au cours de la période 1998-2002 (figure 17).

De graves infestations d'*Anophlophora glabripennis* (capricorne d'Asie) et de *Dendrolimus sibiricus* (chenille de Sibérie) ont suscité de grandes préoccupations tant à l'intérieur de la région que chez les partenaires commerciaux internationaux. La rouille de l'eucalyptus causée par *Puccinia psidii*, qui est considérée partout dans le monde comme la plus grave menace pour les plantations d'eucalyptus, a été le thème d'un atelier international tenu à Bangkok en octobre 2004. Les autres ravageurs qui font des dégâts importants dans les forêts de la Région Asie et Pacifique sont *Heteropsylla cubana* (qui attaque certaines espèces de Fabaceae, dont *Leucaena leucocephala*), *Corticium salmonicolor* (qui infeste une large gamme d'hôtes dont *Acacia* spp. et les eucalyptus) et *Hypsipyla robusta* (l'un des principaux ravageurs de certaines espèces ligneuses très prisées, notamment de la famille des méliacées, comme *Toona* spp., *Swietenia* spp. et *Khaya* spp.).

Au niveau régional, il est difficile d'évaluer les effets des agents biotiques sur les forêts, en partie parce que l'on manque de données de référence et parce que toutes les infestations ne sont pas signalées. Dans certains cas, il existe des informations nationales, mais elles sont difficilement accessibles. Les rapports ont été assez complets pour l'Asie continentale mais les informations en provenance d'Océanie sur les perturbations non liées aux feux portaient exclusivement sur les dégâts dus aux tempêtes et au vent, sans aucune mention sur les ravageurs ou d'autres agents biotiques. Souvent, les événements qui créent des perturbations ne font l'objet d'un suivi que lorsque d'importantes pertes ont été enregistrées au niveau de la production ou du commerce des produits forestiers.

En dépit des problèmes de disponibilité ou de fiabilité des informations, on peut conclure que la santé et la vitalité des forêts de la région sont menacées par des insectes ravageurs, des maladies, des plantes envahissantes et des feux incontrôlés. L'une des clés de la gestion durable des forêts consiste à améliorer la compréhension de ces processus et la capacité de les gérer et de les maîtriser.



TABEAU 10

Superficie des forêts principalement affectées à la production

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005
Asie de l'Est	126 821	119 688	125 488	-713	1 160
Asie du Sud	18 061	16 545	16 084	-152	-92
Asie du Sud-Est	112 289	115 740	104 014	345	-2 345
Océanie	5 651	9 371	9 261	372	-22
Total Asie et Pacifique	262 822	261 344	254 848	-148	-1 299
Monde	1 324 549	1 281 612	1 256 266	-4 294	-5 069

FONCTIONS PRODUCTIVES DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Dans la région Asie et Pacifique, 37 pour cent du couvert forestier total est principalement affecté à la production, alors que la moyenne mondiale est de 34 pour cent (tableau 10).

Au niveau régional, la superficie des forêts affectées à la production a été relativement stable dans les années 90, puis a décliné entre 2000 et 2005. Ce recul s'est vérifié aussi bien dans la région Asie et Pacifique que dans le monde. Il n'est cependant pas certain que cette tendance soit négative. La baisse peut indiquer qu'une plus grande superficie est mise hors production aux fins de la conservation, ou bien que des forêts productives sont défrichées pour convertir la terre à d'autres utilisations non forestières.

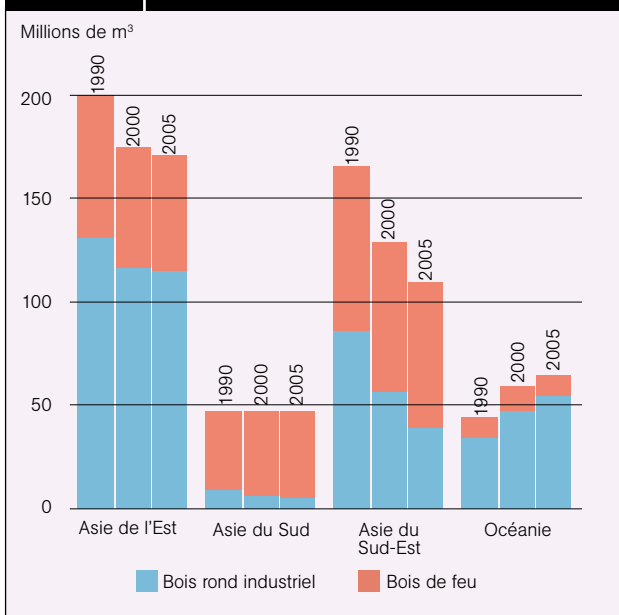
Le matériel sur pied est un autre indicateur de la productivité des forêts (tableau 11). Les statistiques nationales font état d'une diminution de ce dernier dans beaucoup de pays, mais pas dans ceux qui font d'importants investissements de boisement. Le résultat net pour la région est une modeste diminution du matériel sur pied total en mètres cubes et en mètres cubes par hectare.

En ce qui concerne l'évolution des prélèvements de bois (ou des volumes de bois récoltés) (figure 18), environ 40 pour cent du bois produit dans la région est utilisé comme combustible, niveau égal à la moyenne mondiale. L'importance du bois de chauffe varie cependant considérablement à l'intérieur de la région: en Asie du Sud, 89 pour cent du bois sert de combustible, à peu près comme en Afrique; ce chiffre tombe à 64 pour cent en Asie du Sud-Est, à 33 pour cent en Asie de l'Est et à 16 pour cent en Océanie.

Pour l'ensemble de la région Asie et Pacifique, le volume de bois récolté en 2005 représentait environ 0,76 pour cent du matériel sur pied, chiffre supérieur à la moyenne mondiale (0,69 pour cent), mais inférieur à celui de l'Afrique (0,90 pour cent).

A l'intérieur de la région, c'est en Asie de l'Est et en Océanie que les volumes de bois récoltés en pourcentage du matériel sur pied ont été les plus élevés (0,87 pour cent). Le pourcentage le plus faible a été enregistré en Asie du Sud-Est (0,61 pour cent), alors que l'Asie du Sud est à 0,76 pour cent, niveau égal à la moyenne régionale. Les variations entre les régions et sous-régions découlent de divers facteurs tels que

FIGURE 18 Extraction de bois



l'accès, la proportion d'essences commerciales, l'efficacité des contrôles de gestion et l'offre et la demande de bois.

Comme dans le reste du monde, la superficie de forêts productives a diminué ces dernières années dans la région Asie et Pacifique. Cette tendance transparaît aussi dans le matériel sur pied et les volumes de bois récoltés (bois industriel et bois de feu). Toutefois, faute d'informations sur les coupes annuelles autorisées, il est difficile de déterminer si le niveau des prélèvements actuels est durable. Comme la demande commerciale et l'accès aux forêts déterminent largement l'intensité de l'exploitation, le bois est récolté plus intensivement dans les zones facilement accessibles que dans les zones reculées.

FONCTIONS PROTECTRICES DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Au niveau régional, la superficie affectée à la protection s'est accrue, du fait principalement d'augmentations supérieures à 4 pour cent par an en Asie de l'Est (tableau 12). Cependant, la plupart des pays d'Océanie n'ont pas fourni de données sur ce paramètre et tous n'utilisent pas cette désignation.

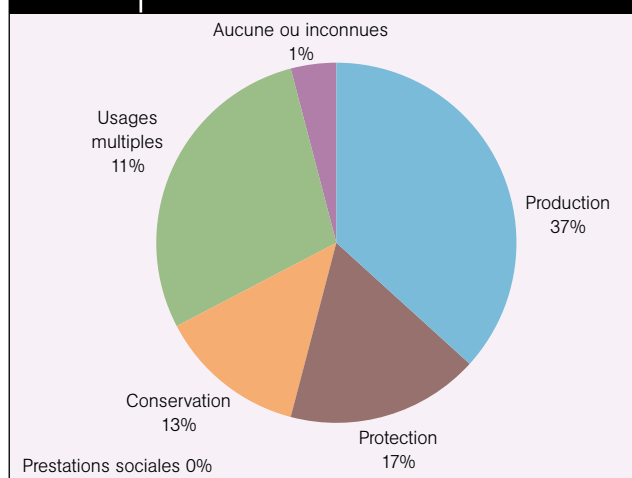
TABEAU 11
Matériel sur pied

Sous-région	Matériel sur pied					
	(millions de m³)			(m³/ha)		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Asie de l'Est	15 850	18 433	19 743	76	82	81
Asie du Sud	5 714	6 237	6 223	74	78	79
Asie du Sud-Est	26 909	21 063	17 981	110	97	88
Océanie	7 593	7 428	7 361	36	36	36
Total Asie et Pacifique	56 066	53 161	51 308	75	73	70
Monde	445 252	439 000	434 219	109	110	110

TABLEAU 12

Superficie des forêts principalement affectées à la protection

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005
Asie de l'Est	34 763	55 424	66 992	2 066	2 314
Asie du Sud	12 065	12 021	11 991	-4	-6
Asie du Sud-Est	45 357	46 886	47 106	153	44
Océanie	413	450	467	4	3
Total Asie et Pacifique	92 598	114 780	126 556	2 218	2 355
Monde	296 598	335 541	347 217	3 894	2 335

FIGURE 19 Principales fonctions attribuées aux forêts en 2005

Certaines fonctions de protection peuvent donc être incluses dans la catégorie «à usages multiples» (figure 19).

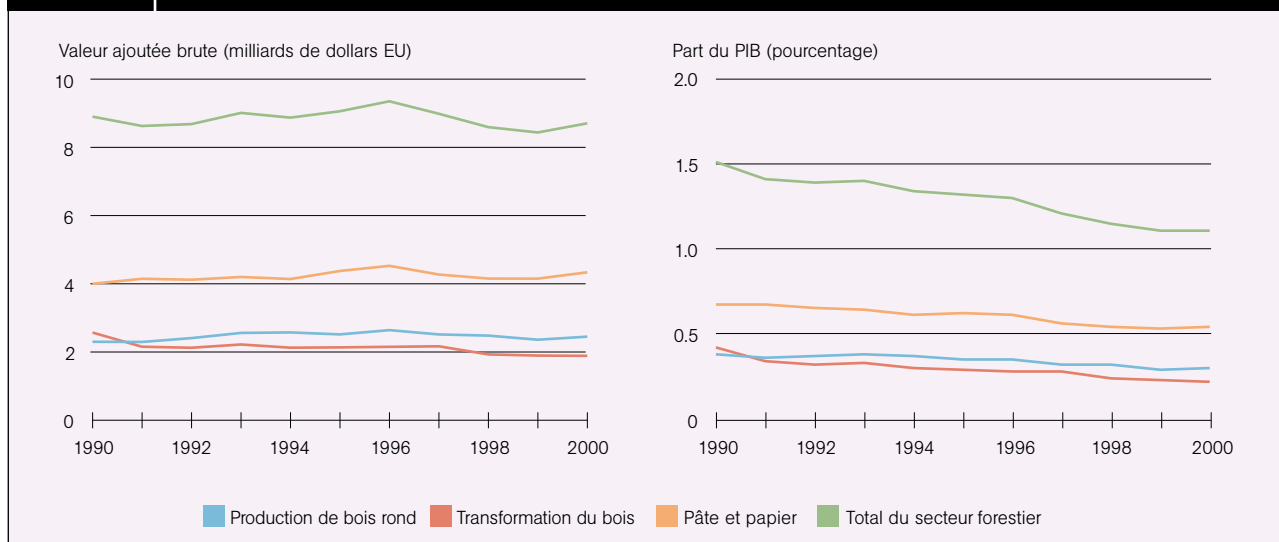
Divers pays ont accéléré leurs activités de boisement principalement axées sur la protection de l'environnement. Ces activités comprennent le boisement des zones dégradées aux fins de la conservation du sol, l'établissement de brise-vent et de rideaux-abris pour protéger les cultures, la

stabilisation des dunes de sable et les plantations urbaines et périurbaines visant à améliorer les valeurs d'agrément. L'augmentation totale de ce paramètre enregistrée ces dernières années est surtout le fait de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud.

Un certain nombre de pays asiatiques accroissent leur superficie de forêts affectées à la protection et de plantations forestières à vocation de protection. Toutefois, les avantages que procurent ces fonctions de protection n'ont pas encore été quantifiés ou évalués en termes financiers, et ils sont rarement pris en compte dans l'évaluation des avantages procurés par les forêts. Même si cela apparaît difficile, il est indispensable de créer des marchés pour les fonctions protectrices des forêts.

FONCTIONS SOCIOÉCONOMIQUES

La valeur des prélèvements de bois dans la région a sensiblement diminué dans les années 90, principalement à cause de la récession économique à la fin de la décennie. La région représente environ 24 pour cent de la contribution du secteur forestier à l'économie mondiale (production de bois rond, industries de transformation du bois et pâtes et papiers). La création de valeur ajoutée dans la région Asie et Pacifique (avec l'Océanie) est comparable à celle de l'Europe.

FIGURE 20 Tendances de la valeur ajoutée dans le secteur forestier, 1990-2000

En outre, la contribution du secteur forestier au PIB total est comparable à la moyenne mondiale (1,2 pour cent).

On estime qu'en l'an 2000, le secteur forestier a contribué pour environ 85 milliards de dollars EU aux économies des pays asiatiques, et pour plus de 5 milliards de dollars EU aux économies de l'Océanie. Pendant les années 90, la valeur ajoutée créée par le secteur forestier dans la région Asie et Pacifique est restée relativement stable en valeur réelle (figure 20). Dans de nombreux pays, la valeur ajoutée dans le sous-secteur de la production de bois rond est faible mais le développement de sous-secteurs compétitifs de la transformation du bois et des pâtes et papiers a largement contribué à la croissance économique.

En raison du développement plus rapide d'autres secteurs de l'économie dans toutes les sous-régions, la contribution du secteur forestier au PIB a diminué. Cette tendance se vérifie dans toutes les régions du monde, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes.

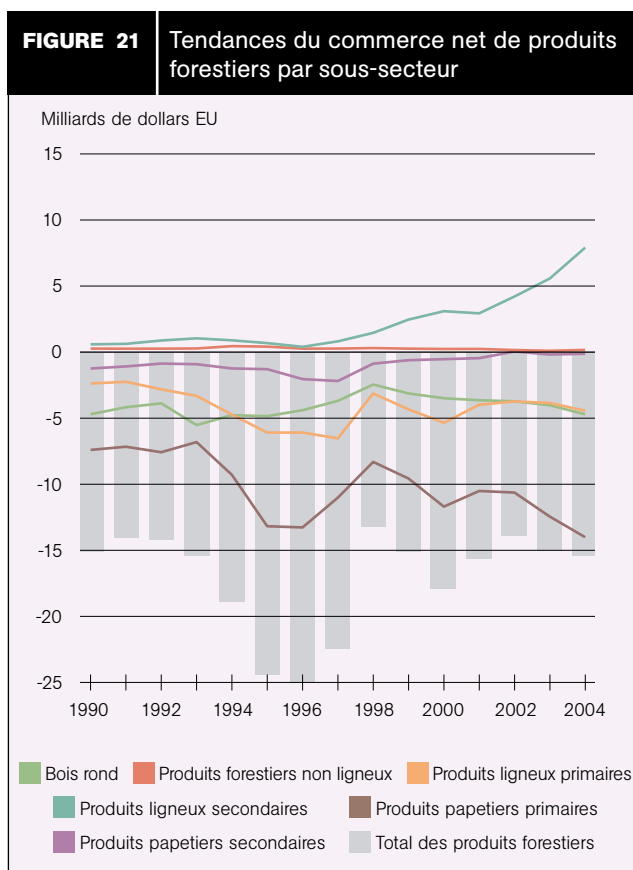
La région Asie et Pacifique est la première importatrice nette de produits forestiers au niveau mondial. Mais l'écart entre les importations et les exportations est demeuré relativement stable, aux alentours de 15 milliards de dollars EU, depuis la fin des années 90 (figures 21 et 22). L'expansion rapide d'un secteur de la transformation secondaire du bois (meubles, etc.), s'appuyant sur des matières premières et du bois de plantation importés, laisse penser que cette tendance va se poursuivre.

La région est la première exportatrice de PFNL (en particulier bambou et rotin), avec des montants estimés à 2-3 milliards de dollars EU par an.

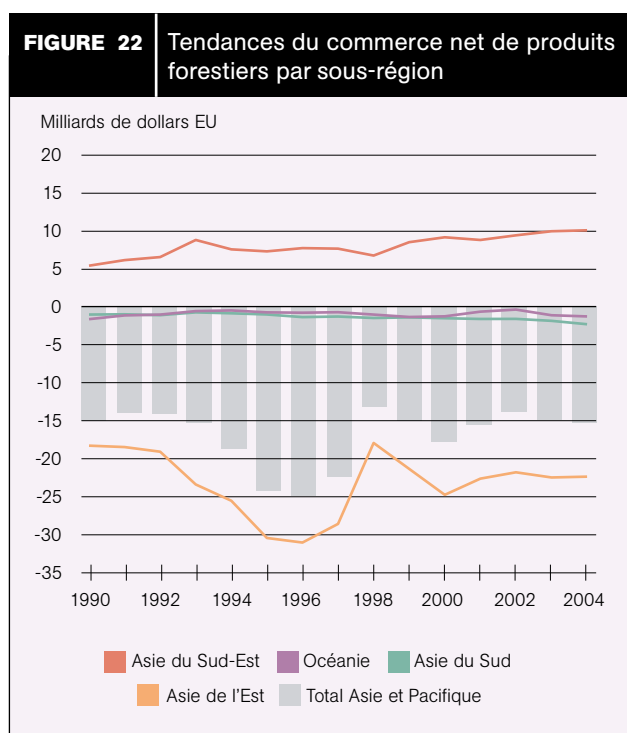
Il est difficile d'évaluer l'importance socioéconomique du secteur forestier dans la région Asie et Pacifique compte tenu de la pénurie de données sur la production et l'emploi dans le secteur informel. Les statistiques nationales sur le revenu et l'emploi mettent l'accent sur le secteur formel (figure 23), alors que des études microéconomiques indiquent que le secteur informel prédomine.

L'importance du secteur informel soulève aussi quelques problèmes majeurs en ce qui concerne l'avancement vers la gestion durable des forêts. Les opérateurs du secteur informel n'ayant généralement pas de droits sur la terre et les forêts, la récolte du bois et des autres produits est pour l'essentiel « illégale » au regard du cadre juridique existant dans la plupart des pays. Quand les droits sont mal définis, les populations ne sont guère incitées à gérer les ressources dans une optique de durabilité. En outre, la majorité des personnes qui dépendent du secteur informel sont pauvres, et n'ont pas les moyens de pratiquer une gestion durable. Aussi apparaît-il qu'il faudrait améliorer le fonctionnement du secteur informel pour progresser sur la voie de la gestion durable des forêts.

Si l'on en croit les tendances des paramètres socioéconomiques liés aux forêts, la contribution du secteur forestier au développement durable devrait rester importante. La main d'œuvre bon marché, la croissance des économies et des marchés de consommation et les possibilités de commerce mondial créent une bonne base pour le développement.

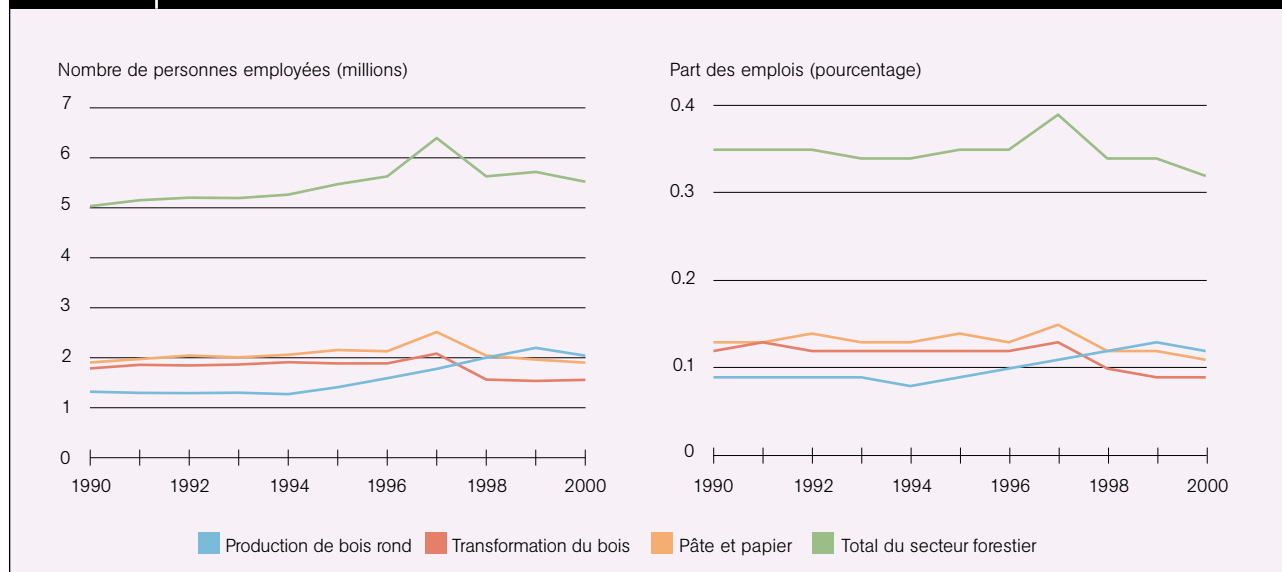


NOTE: Une valeur positive indique une exportation nette. Une valeur négative indique une importation nette.



NOTE: Une valeur positive indique une exportation nette. Une valeur négative indique une importation nette.

FIGURE 23 | Emploi dans le secteur forestier structuré



CADRE JURIDIQUE, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

La plupart des pays de la région peuvent s'appuyer sur des lois et des politiques relativement solides pour mettre en œuvre une gestion durable des forêts, et une majorité d'entre eux ont mis à jour leurs politiques forestières au cours des 15 dernières années. Parmi les changements apportés depuis 2000, on peut citer les politiques visant à renforcer la participation des communautés au Bhoutan; les nouvelles politiques forestières au Cambodge et au Pakistan; la mise en œuvre de programmes forestiers nationaux en Inde, en Indonésie, en Mongolie et au Népal; l'élaboration d'accords régionaux sur les forêts en Australie et une nouvelle Stratégie forestière nationale (2006-2020) au Viet Nam.

Un certain nombre de pays s'orientent vers des politiques prévoyant la foresterie participative et la dévolution et la décentralisation des responsabilités en matière de gestion des forêts. Certains, comme le Cambodge et le Népal, ont fait de la réduction de la pauvreté un objectif central de leur politique forestière. Cependant, malgré la tendance généralement positive, de nombreux pays n'ont pas atteint leurs objectifs en raison de leurs budgets insuffisants, de leurs faibles capacités institutionnelles et de problèmes de gouvernance. Quelques pays s'efforcent de réinventer leurs institutions forestières (encadré 2).

Environ la moitié des pays ont un programme forestier national opérationnel, dont la mise en œuvre est plus ou moins avancée. Huit pays ont établi des partenariats avec le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux.

La législation est le principal instrument qui permet de traduire les déclarations politiques en action. La majorité des pays ont un ensemble d'énoncés, de lois et de programmes qui règlent et orientent l'utilisation des forêts et le développement des activités forestières. Quelques-uns se sont efforcés de moderniser la législation visant à appuyer les cadres de politique sociale, économique et

environnementale. (FAO, 2006e). Depuis 2000, de nouvelles législations importantes ont été promulguées en Australie, au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde, en Mongolie, à Vanuatu et au Viet Nam.

Dans toute la région, des pays transfèrent les responsabilités en matière de gestion forestière à des institutions locales ou provinciales, au secteur privé, à des groupements communautaires et à des ONG. Le secteur privé prend de l'importance et beaucoup de pays tentent de décentraliser la gestion des forêts et de trouver des approches plus efficaces pour associer la société civile.

Au niveau régional, des progrès significatifs ont été accomplis en renforçant les institutions chargées de promouvoir une meilleure gestion des forêts. Les institutions régionales qui se sont développées comprennent l'Association des institutions de recherche forestière pour l'Asie et le Pacifique, le Réseau agroforestier pour l'Asie et le Pacifique, l'APFISN et le Centre de formation en foresterie communautaire pour la région Asie et Pacifique.

Les ONG sont susceptibles de jouer un rôle important dans le secteur forestier. La participation de ces dernières aux programmes forestiers nationaux s'est accrue à partir des années 90 et beaucoup ont établi des réseaux pour sensibiliser le public, diffuser les résultats des recherches et donner des avis sur la conservation des forêts. Dans les pays où les communautés interviennent directement dans la gestion des forêts, comme l'Inde et le Népal, des structures institutionnelles se créent de façon à garantir, dans les prises de décisions au niveau macroéconomique, la prise en compte coordonnée de tous les points de vue exprimés.

L'augmentation des informations disponibles et de leur accessibilité, grâce à Internet et à la volonté qu'ont les pays de partager leurs expériences en matière de foresterie, constitue une tendance importante qui a conduit à renforcer les institutions forestières dans de nombreux pays. Ainsi, dans le processus d'établissement des rapports pour FRA

ENCADRÉ 2

Réinventer les institutions forestières publiques

Partout dans le monde, on fait pression pour que les institutions forestières s'adaptent mieux à l'environnement dans lequel elles opèrent. Dans un contexte de plus en plus compétitif, il faut s'adapter et réinventer, sous peine de perdre toute pertinence et toute autorité. De nombreux pays ont réformé leurs politiques et leurs législations forestières, mais tardent à mettre en œuvre les changements en raison de la rigidité de leurs institutions.

Autrefois, dans la plupart des pays, la gestion des forêts était essentiellement aux mains du secteur public. Depuis quelques décennies, ce n'est plus le cas car le secteur privé, les communautés locales, les agriculteurs et d'autres acteurs interviennent de façon croissante dans tous les aspects de la gestion du secteur forestier. Des changements institutionnels, tels que la privatisation, la gestion communautaire des forêts et toute une série de partenariats différents, reflètent l'éventail des diverses approches suivies.

Le moteur fondamental du changement à long terme est l'évolution des valeurs, des croyances et des perceptions de la société. Les moteurs du changement institutionnel sont, entre autres:

- **Les politiques macroéconomiques** (souvent influencées par des idéologies politiques). La libéralisation économique et la réduction de l'intervention gouvernementale, ayant souvent pour objectif de réduire les déficits budgétaires, ont débouché sur une refonte des arrangements institutionnels dans le secteur forestier. Des politiques sociales visant à réduire la pauvreté et à promouvoir le développement rural ont été à l'origine de réorientations vers une participation accrue des communautés locales dans la gestion des forêts.
- **Changements affectant les marchés.** Des organismes para-étatiques plus flexibles (sociétés, conseils, entreprises) ont été établis pour apporter plus de souplesse et accroître ainsi l'efficacité des opérations dans un environnement commercial.
- **Changements technologiques.** L'augmentation du flux et du volume d'informations permet de court-circuiter des lignes de commandement et d'avoir des structures organisationnelles moins hiérarchisées; en outre, avec un public mieux informé, l'efficacité, la transparence et la responsabilité sociale et environnementale sont de rigueur.

Les institutions forestières publiques ont souvent mis en œuvre de leur propre chef des changements structurels, souvent poussées par le manque de ressources. La dévolution des responsabilités de gestion à des entités locales est parfois dictée par l'affaiblissement des capacités humaines et financières des institutions et la nécessité de réduire les coûts de gestion.

L'ampleur des mutations varie en fonction des circonstances, et va de l'adaptation des fonctions et de la structure aux évolutions externes, à une refonte totale impliquant une révision en profondeur des valeurs de base et de la mission de l'institution, suivie de changements fonctionnels et structurels appropriés.

Trouver le juste équilibre entre la stabilité et le changement est une véritable gageure pour les organisations forestières. Le changement est nécessaire et inévitable, mais un certain niveau de stabilité est tout aussi indispensable, notamment pour garantir une mise en œuvre cohérente des politiques forestières et, surtout, pour préserver les capacités institutionnelles. L'instabilité dérivant de changements trop fréquents peut entraîner des départs de personnel et compromettre ainsi l'accumulation de connaissances et d'expériences ainsi que le développement d'une mémoire institutionnelle. Les populations doivent se sentir partie intégrante du processus de changement.

Réinventer les institutions est une tâche ardue qui peut se révéler coûteuse. Dans l'idéal, les institutions devraient devenir des organisations d'apprentissage en harmonie avec les besoins de la société. La dimension humaine du changement est l'aspect le plus difficile à mettre en œuvre et souvent le moins réussi.

Quelques exemples issus de la région Asie et Pacifique

La privatisation des plantations forestières en Nouvelle-Zélande, en grande partie déclenchée par les politiques de libéralisation économique, constitue un changement radical. Des réformes moins drastiques, mais néanmoins substantielles, ont été mises en œuvre en Chine, aux Fidji, en Inde et au Myanmar – notamment l'établissement d'organismes para-étatiques autonomes plus flexibles destinés à des activités spécifiques, en particulier dans le domaine de la foresterie commerciale.

La dévolution des responsabilités de gestion des forêts aux communautés locales est un autre changement institutionnel majeur en Asie, particulièrement notable dans plusieurs pays: gestion conjointe en Inde, gestion par des groupes d'usagers au Népal, et gestion communautaire aux Philippines.

Dans un certain nombre de cas, des institutions forestières publiques ont aussi confié les fonctions de production à des institutions autonomes plus flexibles, pour surmonter les contraintes découlant des réglementations gouvernementales. La recherche-développement est un autre domaine qui a été revu de façon à l'adapter aux besoins particuliers des activités scientifiques (comme dans le cas de l'Institut malaisien de recherche forestière).

2005, les pays de la région Asie et Pacifique ont compté parmi les premiers du monde en termes de réactivité et de participation.

Dans cette région, le défi sera d'éviter que des pays restent à la traîne et de faire en sorte que les couches les plus pauvres de la population retirent une part équitable des avantages, en particulier dans les zones rurales boisées.

SYNTHÈSE DES PROGRÈS VERS LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

On observe dans la région Asie et Pacifique une tendance encourageante qui va bien au-delà du secteur forestier – à savoir le taux de croissance économique rapide dans certains pays clés de la région, en particulier les deux plus grands, la Chine et l'Inde. De nombreux experts estiment que cette croissance aura un impact positif sur les économies des autres pays. Elle a déjà une influence positive sur le secteur forestier, stimulant la demande de produits et de services procurés par les forêts.

- Le couvert de forêts primaires continue à reculer à un rythme rapide dans de nombreux pays, en particulier en Asie du Sud-Est. L'exploitation illicite des forêts se poursuit dans plusieurs pays, notamment dans certaines zones produisant des bois à valeur marchande élevée. Les problèmes sont particulièrement aigus dans les pays qui ne tirent pas profit de la croissance économique et qui, de ce fait, ne disposent pas des ressources requises pour renforcer leurs institutions.
- Si la superficie forestière nette continue à reculer dans la plupart des pays de la région, elle augmente dans plusieurs pays qui investissent dans des opérations de boisement et de remise en état des forêts.
- Le développement économique crée des opportunités, mais aussi des problèmes. Il est extrêmement difficile de garantir une exploitation commerciale du bois avisée, dans laquelle les dégâts sur les forêts seraient minimisés. Plusieurs pays asiatiques mettent en œuvre des codes régionaux et nationaux sur les pratiques d'exploitation forestière à cet effet.
- Des taux de boisement élevés peuvent faire croire à tort

que le couvert forestier progresse si, dans les faits, les nouvelles forêts plantées ne font que remplacer les forêts naturelles.

- Les perturbations causées aux forêts par des ravageurs et des maladies constituent une menace sérieuse, en particulier pour les jeunes plantations. La variabilité croissante du climat augmente aussi les risques d'incendie de forêt. Les forêts humides de l'Asie du Sud-Est, que l'on avait longtemps cru immunisées contre les grands incendies, sont de plus en plus fréquemment dévastées par des feux, donnant lieu à des pertes en bois considérables et à d'autres types de problèmes, par exemple pour la santé humaine et le commerce. Il est évident que la dégradation forestière contribue à l'éclaircissement des forêts tropicales humides, qui se dessèchent et deviennent plus vulnérables aux grands incendies.
- La perte de diversité biologique est préoccupante.
- Le secteur forestier évolue vers une prise de décision plus participative. L'engagement politique envers la gestion durable des forêts est plus fort que jamais et la majorité des pays disposent d'un système politique et législatif suffisamment solide pour le mettre en pratique. Les tendances générales sont à la privatisation des forêts, à la clarification des systèmes de tenure forestière et à la décentralisation de la gestion.
- L'une des plus grandes difficultés pour les responsables des politiques de toute la région est de faire en sorte que les couches les plus pauvres de la société aient leur part dans les bénéfices issus des produits et des services procurés par les forêts. Des centaines de millions de personnes de la région Asie et Pacifique vivent encore en deçà du seuil de pauvreté, même dans les pays les plus grands où la croissance économique est la plus rapide. Un nombre considérable de ruraux pauvres vivent dans les forêts ou en sont partiellement ou complètement tributaires pour leurs moyens d'existence.

Il reste des problèmes à résoudre, mais des signes de plus en plus nombreux indiquent que plusieurs pays de la région Asie et Pacifique ont amorcé le virage menant à la gestion durable des forêts.

